RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

VINCENNES M&B NOTAIRES

Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

Notaires

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DES FONDS

Etabli conformément aux dispositions de l'article L 225-7 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,
certifie et atteste :

Avoir reçu en sa comptabilité, par virement bancaire en date du 02 OCT. 2024

La somme de 500 €

De la part de :

- Konan, François KOUASSI - (cinq cents euros)

Références virement :

- 2KF Sécurité - Konan, François KOUASSI – CREATION

Ladite somme correspondant à la libération du capital social en numéraire de la société
Dénommée 2KF Sécurité
SASU
dont le siège est à [redacted]

Et avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires, jusqu'à immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

EN FOI DE QUOI, la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à VINCENNES
Le 02 OCT. 2024

Valérie MESNAGER - Antoine BASSOT
VINCENNES M&B NOTAIRES
4, Avenue de Paris - 94300 Vincennes

Me Antoine BASSOT